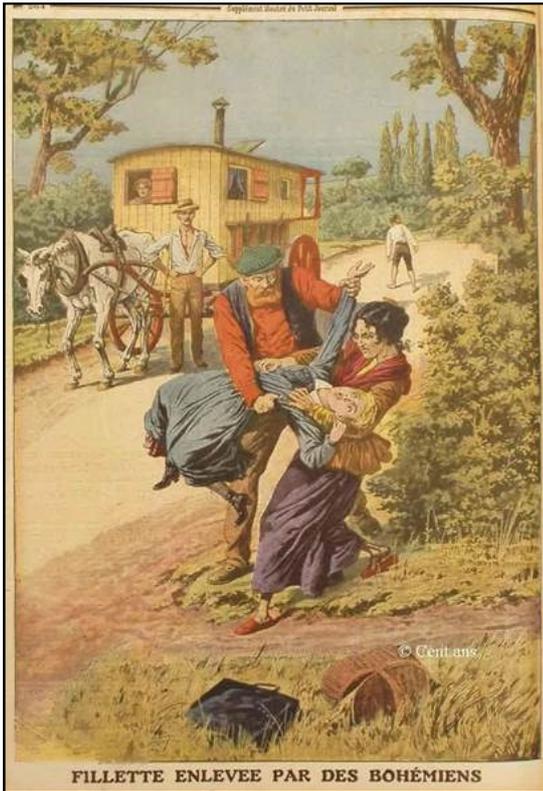


L'INTERNEMENT DES NOMADES EUROIS

Un dossier pédagogique proposé
et élaboré par le service des
Archives de la Communauté
d'agglomération Seine-Eure
© 2018

LE CAMP D'INTERNEMENT DE LOUVIERS (NOVEMBRE 1940-MAI 1941)

Les nomades sont présents en France depuis le XV^e siècle. Assurant le plus souvent la police seigneuriale, ils sont déclarés hors-la-loi par Louis XIV en 1682, ce qui les condamne à l'errance. La population devient de plus en plus méfiante à leur égard, par peur et méconnaissance.



Couverture du Petit Journal illustré (13 août 1913)

✎ Quelle scène est représentée ?

✎ Quelle image des nomades donne-t-elle ?

La loi du 16 juillet 1912 oblige les nomades de plus de 13 ans, à posséder un **carnet anthropométrique**. Il doit être présenté à chaque arrivée ou départ d'une commune en mairie ou gendarmerie. En cas de non-présentation, le nomade risque une amende, voire la prison.



✎ Décris ces deux pages d'un carnet anthropométrique. Quelles en sont les grandes parties ?

LE CAMP DE LOUVIERS

Le 6 avril 1940 est interdite la libre circulation des nomades, qui sont assignés à résidence.

Le 21 octobre 1940, les autorités nazies ordonnent que tous les nomades se trouvant en zone occupée soient réunis dans des camps placés sous la surveillance des autorités françaises. Dans l'Eure, ils sont regroupés à Louviers à partir du 22 novembre 1940, dans une carrière de pierres, située route d'Elbeuf.

Les conditions de vie sont dures. Les familles vivent le plus souvent sous des tentes ou même dans les grottes. L'hiver est très rude et il est difficile de trouver à manger. Certains mendient ou vendent des paniers fabriqués au camp. Les hommes sont réquisitionnés pour déblayer les gravats dus aux bombardements de juin 1940.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que nous sommes continuellement sollicités pour l'obtention de secours, par les familles des nomades et forains que vous avez fait camper à Louviers, route d'Elbeuf.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir des secours pour eux. Il est matériellement impossible à la ville de Louviers de les prendre en charge - mais il y a des enfants qui subissent durement les rigueurs de la température. D'autre part, ces personnes mendient, ce qui indispose la population dont une grande partie est sinistrée.

Je compte vous lire par un très prochain courrier à ce sujet, et je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mes sentiments les plus distingués.

LE MAIRE.

Lettre du maire de Louviers au préfet de l'Eure (11 janvier 1941)

 D'après la lettre du maire de Louviers, décris les conditions de vie des nomades.

Le 5 mars 1941, le **camp de Jargeau** (Loiret) ouvre pour accueillir les nomades des départements limitrophes. Dès le 6 mars, la famille Weiss, composée de 7 personnes, part pour rejoindre ce camp.

Les autres familles (soit 67 personnes dont 22 enfants de moins de 7 ans) seront transférées le 7 mai suivant. Le camp de Louviers ferme après leur départ.

Les derniers nomades eurois ne seront libérés que le 24 décembre 1945, une semaine avant la fermeture définitive du camp de Jargeau .

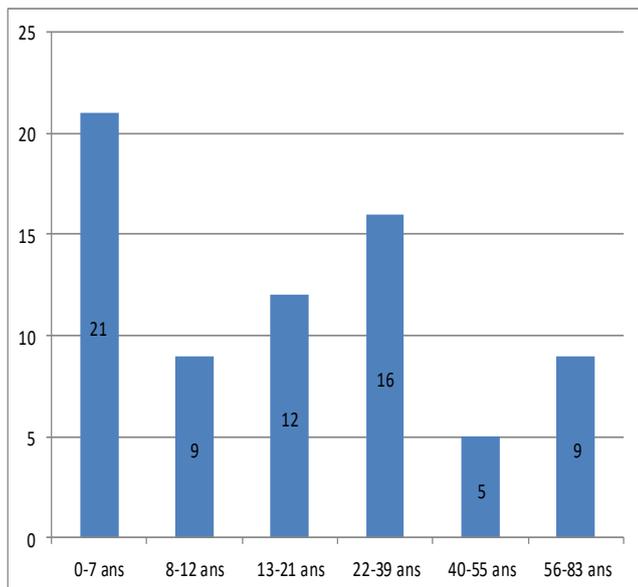
LES INTERNÉS DU CAMP DE LOUVIERS

Le 3 mai 1941, 72 nomades sont internés à Louviers : 38 hommes et 34 femmes. Tous sont Français.

Région de naissance	Nombre de personnes
Normandie	33
Bourgogne-Franche-Comté	6
Centre-Val de Loire	6
Grand Est	6
Hauts-de-France	6
Ile-de-France	5
Etranger	4
Auvergne-Rhône-Alpes	2
Bretagne	2
Pays-de-la-Loire	2
Nouvelle-Aquitaine	1



✎ Reporte sur la carte de France le nombre de personnes originaires de chaque région. Que peux-tu remarquer ?



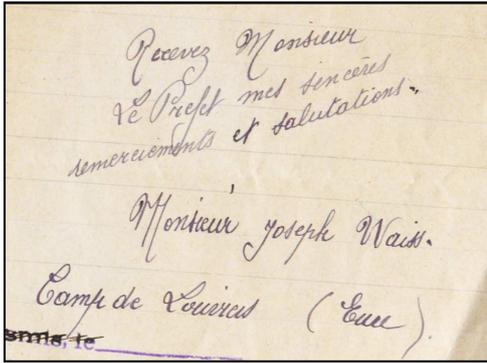
Répartition des nomades par tranche d'âge
(entre parenthèses : le nombre d'individus concernés)

✎ Combien le camp compte-t-il
- d'enfants (moins de 13 ans) ?
- d'adolescents et jeunes adultes (13-21 ans) ?
- d'adultes (plus de 21 ans) ?

✎ Que peux-tu en conclure ?

Entre novembre 1940 et mai 1941, 1 bébé est né, 1 femme est décédée. 2 nomades sont en prison, 7 se sont évadés et 11 ont été libérés.

LA VIE DANS LE CAMP DÉCRITE PAR UN INTERNÉ



Joseph Weiss et sa famille ont été transférés au camp de Louviers le 21 décembre 1940, après avoir été arrêtés sur la commune des Barils dans le Sud de l'Eure. A deux reprises durant son internement, J. Weiss écrit au préfet de l'Eure pour dénoncer ses conditions de vie.

La famille Weiss sera transférée à Jargeau le 7 mai 1941. Les enfants seront libérés fin janvier 1944, tandis que leurs parents iront travailler dans une usine d'armement. J. Weiss fera reconnaître son statut d'interné en 1968.

Lettre du 3 février 1941 : « Je me permet de vous envoyer cette demande pour vous faire savoir que nous sommes dans un camp de concentration et que nous avons un domicile à Verneuil-sur-Avre. J'ai toutes les pièces nécessaires pour faire voir que nous payons notre loyer et où l'on gagnez notre vie sans aucune sollicité. Monsieur, je voudrais bien vous demander si vous serez une effet de votre bonne volonté à seule fin de nous accorder soit de retourner sur le lieu où l'on été ou de faire avoir un changement de domicile. Depuis 2 mois que nous sommes au camp, nous n'avons eu aucun travail et aucun secours. Depuis samedi nos maris sont embauchés à la ville de Louviers pour le déblaiement et gagnent que 20 f. par jour. Donc voyez ce que nous pouvons faire pour 6 personnes à nourrir tout les jours. (...) »

✍ Que dénonce J. Weiss dans sa première lettre ?

Lettre du 10 avril 1941 : « je me permet de vous envoyer ces deux petits mots pour vous faire savoir ce qu'il se passe dans le camp de Louviers, les gendarmes nous ont forcer de vendre nos voitures en nous disant qu'ils allaient nous emmener dans un autre camp où il y a des abris. Voici un mois que nous couchons dehors avec nos petits enfants. Monsieur le Préfet, nos petits enfants sont presque tous malades de coucher dehors. Comptant sur votre bonne volonté à seul fin que vous puissiez nous faire partir de Louviers pour aller où il y a des abris »

✍ Que dénonce J. Weiss dans sa seconde lettre ?

Le 29 octobre 2016, le président de la République reconnaît la responsabilité de la République dans les souffrance des nomades pendant la Seconde Guerre mondiale.

En mars 2018, une stèle commémorative est inaugurée sur le site de l'ancien camp de Louviers.

